

Dans cette parution :

- Présence assidue en classe
- Rencontre parents/enseignants – 2^e bulletin
- Réinscription et choix de cours 2026-2027
- Amendement au code de vie et mise à jour des mesures de sécurité dans l'école
- Code de conduite numérique au secondaire
- Débarcadère des autobus
- Stationnement et sécurité : vigilance en fin de journée
- Demande d'admission au collégial
- Dates à retenir
- Annexe – La minute policière

Présence assidue en classe : Un élément indispensable pour la réussite

Nous voilà rendus à la deuxième partie de l'année scolaire. À cette occasion, deux étapes sont déjà terminées et la troisième étape se finalisera à la fin du mois de juin. Il reste donc 60 % des résultats à venir d'ici la fin de l'année. Par conséquent, je vous invite à rester attentifs et vigilants quant à l'assiduité scolaire de votre jeune.

Réussir demande du temps, de l'énergie, de la pratique, de l'étude et une présence quotidienne à l'école. Lorsqu'un élève s'absente, il brise un rythme de travail et il éprouve parfois de la difficulté à le retrouver. En effet, nous observons que les élèves qui vivent des réussites sont ceux qui se présentent régulièrement à leurs cours.

Nous vous remercions de nous aider à viser la réussite et la persévérance en encourageant votre adolescent à fréquenter l'école chaque jour et en l'appuyant dans l'accomplissement de ses tâches scolaires.

Nous vous souhaitons une bonne poursuite d'année scolaire!

Rencontre parents/enseignants – Deuxième bulletin

La rencontre parents/enseignants se fera en visioconférence via TEAMS, sur rendez-vous, le jeudi 19 février 2026 de 18 h 30 à 21 h 30. Vous serez invités à vous inscrire à une plage horaire disponible de l'enseignant à partir de l'application « Booking ». Le jour venu, vous n'aurez qu'à cliquer sur le lien de la rencontre dans votre calendrier pour rejoindre l'enseignant. Les rencontres seront d'une durée de 5 minutes, afin de permettre à un maximum de parents de discuter avec les enseignants. Des précisions quant à la procédure et les heures de rencontres vous seront transmises par courriel le 9 février pour les parents des élèves à risque et le 13 février pour les parents des élèves qui ne sont pas en difficulté.

Réinscription et choix de cours 2026-2027

La période d'admission et d'inscription des élèves du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries (CSSDGS) pour l'année 2026-2027 aura lieu du 9 au 13 février 2026.

Une réponse de votre part est nécessaire pour la réinscription ou pour nous aviser du départ de votre enfant en 2026-2027 (école privée, déménagement ou autres).

Les inscriptions se feront en ligne. Ces opérations ne vous prendront que quelques minutes.

- La **réinscription est OBLIGATOIRE** pour tous les élèves qui fréquenteront un établissement du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries.
- Pour **les élèves qui ne fréquenteront pas une école** de notre Centre de services, il vous suffit de nous aviser du départ de votre enfant sur Mozaïk.

Dans le cas de garde partagée, le parent ayant l'adresse principale (école de secteur) devra faire l'inscription en premier afin que le 2^e parent puisse visualiser l'inscription.

D'ici là, nous vous invitons à vous assurer que vos accès au portail parents Mozaïk sont fonctionnels en vous rendant à l'adresse suivante : <https://portailparents.ca/accueil/fr/>

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec le secrétariat de l'école actuelle de votre enfant.

Amendement au code de vie et mise à jour des mesures de sécurité dans l'école

Nous souhaitons vous informer des actions récemment mises en place à l'école afin d'assurer un environnement toujours plus sécuritaire, serein et propice à l'apprentissage pour tous nos élèves. Au cours des dernières semaines, notre équipe a travaillé à **resserrer certaines mesures de sécurité**, et ce, de manière réfléchie et proactive. Ces actions s'inscrivent dans notre volonté de prévenir les situations problématiques, d'assurer une présence adulte continue dans les zones clés de l'école et de favoriser un climat positif.

Parmi les principales mesures implantées, notons :

- **Une mise à jour du code de vie**, notamment l'ajout d'un amendement visant à limiter les attroupements dans certains secteurs de l'école. Cette mesure permet de réduire les comportements à risque, faciliter les déplacements et assurer une meilleure supervision des élèves. Voici l'amendement adopté par les membres du conseil d'établissement lors de la séance du 9 décembre 2025 :

Je ne participe à aucun attroupement dans le but de troubler la paix.

Définition d'attroupement : Un attroupement se forme lorsqu'un groupe d'individus adopte des comportements qui peuvent inquiéter les personnes autour, des comportements qui peuvent troubler la paix ou encore inciter d'autres personnes à le faire, notamment :

- en étant bruyant.
 - en entravant ou encore en gênant les interventions d'un membre du personnel quand il souhaite intervenir auprès d'un élève ou d'un groupe d'élèves.
 - en occupant un lieu de manière à empêcher la circulation d'autres personnes.
- **Une présence accrue du personnel** dans les aires communes. Nos surveillants et éducatrices spécialisées ont ajusté leurs routines pour optimiser la vigilance et offrir un soutien plus rapide et constant à nos élèves.
 - **Un suivi rigoureux et bienveillant** auprès de tout élève nécessitant une intervention ou un accompagnement particulier.

Ces ajustements ne visent pas à restreindre de façon abusive la liberté des jeunes, mais plutôt à créer un milieu encore plus sécuritaire, prévisible et accueillant. Nous sommes convaincus que ces mesures contribueront à maintenir un climat harmonieux dont bénéficieront l'ensemble des élèves.

N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous avez des questions ou si vous souhaitez échanger sur ces changements.

Je vous remercie de votre collaboration et de votre confiance.

Code de conduite numérique au secondaire

Voici des extraits du code de conduite numérique attendu par nos élèves, tel que présenté dans l'agenda scolaire de l'école.

J'utilise un langage respectueux et j'adopte un ton faisant preuve de civisme et de courtoisie.

Je comprends que :

- Le harcèlement sous toutes ses formes est interdit ;
- La transmission ou l'accès à des contenus indécents ou pornographiques est interdit ;
- La transmission ou l'accès à des contenus à caractère raciste, haineux, injurieux, violent, diffamatoire, discriminatoire, etc. est interdit.

Je ne m'identifie pas et je ne fournis pas des renseignements personnels – les miens et ceux des autres. Je ne transmets pas de photos, de vidéos ou d'enregistrements audio.

Je communique avec mon enseignant en utilisant l'environnement numérique d'apprentissage (courriel, Microsoft Teams, etc.) fourni par le centre de services scolaire.

Je ne publie pas des renseignements personnels, des photos, des vidéos et des enregistrements audios sans avoir obtenu l'autorisation des personnes concernées.

Merci de vous assurer de l'importance du respect de ces règles avec votre adolescent.

Débarcadères des autobus

Nous vous rappelons qu'il est interdit d'utiliser les débarcadères des autobus durant les heures de classe. Merci de respecter cette consigne.

Stationnement et sécurité : vigilance en fin de journée

Nous souhaitons vous mentionner l'importance de la prudence en fin de journée dans le stationnement lorsque vous venez chercher votre adolescent à l'école. Plusieurs de nos élèves et membres du personnel y circulent. Merci de circuler à faible vitesse et de respecter le sens des flèches et de la circulation.

Demande d'admission au collégial

Si votre jeune souhaite être admis dans un programme de la formation professionnelle ou de la formation collégiale, il est temps de faire sa demande d'admission.

Nous vous rappelons que la **demande d'admission doit être complétée AVANT le 1er MARS 2026** via le site du SRAM : <https://admission.sram.qc.ca/>

À noter qu'il y a certains programmes de DEP qui pourraient avoir un échéancier différent : <https://www.admissionfp.com/>

Voici des lignes du temps qui permettront d'avoir l'information nécessaire pour effectuer une transition tout en douceur :

La ligne du secondaire vers le cégep : [Transitions Scolaires](#)

La ligne du secondaire vers le DEP : [Transitions Scolaires](#)

Nous invitons fortement votre enfant à participer aux différentes soirées *Portes ouvertes* des cégeps, afin d'explorer les programmes qui suscitent son intérêt.

Dates des portes ouvertes des cégeps du SRAM : [service régional d'admission du montréal métropolitain - Portes ouvertes](#)

Des ressources supplémentaires sont également disponibles pour votre jeune dans **TEAMS (007- service d'orientation 25-26)** pour soutenir son processus de décision. Le **centre d'orientation** est ouvert tous les midis, local 222.1, entre 12h45 et 13h15. C'est un service sans rendez-vous et une conseillère d'orientation est toujours sur place pour répondre aux questions de nos élèves.

Dates à retenir

Du 9 au 13 février :	Période de réinscription
Jeudi 19 février :	Rencontre parents/enseignants via TEAMS de 18 h 30 à 21 h 30
Jeudi 20 février :	Journée pédagogique école
2 au 6 mars	Semaine de relâche scolaire
Vendredi 20 mars	Journée pédagogique
Vendredi 3 avril	Congé – Vendredi Saint
Lundi 6 avril	Congé – Lundi de Pâques

Merci à vous tous de votre collaboration habituelle. Passez une excellente journée!

Sophie Dufault
Directrice